

verrues, à côté les unes des autres, sur la même partie du corps, de n'attaquer que les plus grosses : l'expérience a démontré que la chute des petites verrues suit ordinairement celle des grosses.

Lorsque les verrues ont pullulé au point de couvrir les doigts, les mains, ou toute autre partie, l'emploi du caustique serait trop long et trop douloureux. On conseille le procédé suivant, comme réussissant fort bien :

Recouvrir, pendant la nuit, la partie verrueuse d'un morceau de sparadrap, et, mieux, d'un cataplasme ; le lendemain, laver la peau à l'eau vinaigrée, l'essuyer et la frotter avec du sel ammoniac. On doit faire quatre ou cinq frictions dans la journée. Continuer ainsi pendant trois ou cinq jours, au bout desquels les verrues tombent d'elles-mêmes. Si le sel ammoniac n'obtenait point l'effet désiré, on lui substituerait la poudre de sabine.

MATIERES ET INSTRUMENTS PROPRES A L'ÉCRITURE.

(Suite et Fin.)

On parvint à donner au papier de papyrus des dimensions considérables, car on possède des actes qui ont environ 2^m, 70 de longueur.

Ce que nous appellerions aujourd'hui la *main* de papyrus contenait vingt feuilles du temps de Pline, et seulement dix au quatrième siècle.

On ne peut assigner aucune date à l'invention du papyrus, qui est due aux Égyptiens. Suivant une lettre, adressée par Champollion jeune au duc de Blacas, le savant voyageur a retrouvé des contrats sur papyrus, portant leur date avec eux, et remontant à dix-sept cents ans avant l'ère chrétienne.

On ignore à quelle époque le papyrus a été introduit en Grèce et en Italie ; mais on sait, d'une manière positive, qu'à Rome on lui faisait subir une nouvelle préparation ; et, c'est à l'apprêt qu'il recevait dans cette ville, que l'on doit de n'avoir pas pu, jusqu'à présent, tirer grand parti des manuscrits latins trouvés à Herculaneum. En effet, en 1825, sur deux mille deux cent soixante-dix pages qu'on était parvenu à dérouler, quarante seulement appartenaient à la langue latine, les autres étaient en grec.

L'Égypte paraît avoir conservé, de tout temps, le monopole du commerce du papyrus, dont les principales fabriques étaient à Alexandrie. Aussi il suffisait que la récolte de cette plante vînt à manquer une année pour que la disette de papier se fit sentir dans toute l'Europe. Pline raconte qu'il y en eut une si considérable sous Tibère, qu'elle causa une émeute à Rome, et que le sénat fut obligé de recourir à une mesure analogue à celle qui a été prise souvent aux époques de famine. On nomma des commissaires qui distribuèrent à chaque citoyen une provision de papier proportionnée à ses besoins.

À partir du quatrième siècle, le papyrus commença à devenir peu commun. La conquête de l'Égypte par les Arabes, et le peu de commerce qui existait entre l'Orient et l'Europe ne firent que le rendre

plus rare. Sa fabrication cessa avant le douzième siècle, lorsque l'usage du papier de coton, connu, à ce que l'on croit, des Orientaux, vers le quatrième siècle, se fut répandu dans l'Occident. Les chartes les plus anciennes, sur ce papier, datent du commencement du douzième.

Ce fut vers la même époque que l'on commença à se servir usuellement du papier de chiffon. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* citent à l'article de Hugues II, comte de Châlon-sur-Saône, une charte en papier de chiffe portant la date de 1075. Le même papier est mentionné dans un traité de Pierre le Vénéérable, composé en 1122. En 1189, Raymond-Guillaume, évêque de Lodève, accorda, moyennant un cens annuel, l'autorisation de construire, sur l'Hérault, plusieurs moulins à papier.

Le plus ancien titre qui subsiste encore sur papier de chiffe est une lettre de Joinville à Louis le Hutin.

Nous ne devons pas oublier de mentionner les tablettes, assemblages de feuilles de parchemin ou de petites planches de bois, d'ivoire ou de métal préparées pour recevoir l'écriture. Il y en avait qui étaient recouvertes de cire et sur lesquelles on écrivait avec un poinçon ou un style. Leur usage remonte à l'antiquité la plus reculée. Les paroles suivantes sont mises dans la bouche de Dieu, au quatrième livre des Rois. " J'effacerai Jérusalem comme on efface sur des tablettes, et, en effaçant, je retournerai le style et le passerai et repasserai sur sa face. "

Hérodote et Démosthène parlent aussi de l'emploi des tablettes qui sont mentionnées à chaque instant dans les poètes latins. À Rome elles servaient aux correspondances entre les habitants de la ville ou des environs, tandis que le papyrus était réservé pour les lettres dont la destination était plus éloi-